

SUPPLEMENT Energie-Cités

INFO N° 37 | Hiver 2009/2010

SEMESTRIEL D'INFORMATION POUR UNE POLITIQUE ENERGETIQUE LOCALE DURABLE EN EUROPE

CODE	POSTERS	DESTINATION	STATUT
UE	??	EPBD	RETARDE
UE	21985	DISPLAY	EN AVANCE
GB	2100	DURHAM	A L'HEURE
UA	1068	LVIV	A L'HEURE
CH	1028	LAUSANNE	A L'HEURE
FI	990	HELSINKI	A L'HEURE
FR	756	STRASBOURG	A L'HEURE
GB	501	NOTTINGHAM	A L'HEURE
FR	472	MILHOUSE	A L'HEURE



La campagne
DISPLAY® :
en avance
sur son temps

Display® : en avance sur son temps

Savez-vous ce qu'ont en commun le pilote Otto Lilienthal, la créatrice de mode Coco Chanel et le programmeur Larry Page ? Ils ont offert à leurs contemporains la première machine volante, les premiers vêtements féminins vraiment fonctionnels et le premier moteur de recherche sur Internet, avant même que d'autres aient pu en rêver. Tous ont été pris pour des fous avant d'être reconnus comme des pionniers dans leurs domaines respectifs.

La campagne européenne Display n'a pas révolutionné la mode féminine ni notre façon de nous déplacer. Mais elle a déjà changé notre compréhension des consommations d'énergie et d'eau dans les bâtiments, et cela avant même janvier 2006.

“Ce que propose ce futur dispositif paneuropéen, des centaines de participants Display le mettent déjà en pratique depuis 2004.”

2006, c'est la date à partir de laquelle la Directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments (DPEB) est devenue

obligatoire dans les Etats Membres. Depuis 2004 en effet, Display encourage les collectivités locales européennes à afficher publiquement la consommation énergétique de leurs bâtiments et continue à influencer la législation européenne, six ans après son lancement.

Un dispositif européen commun pour 2012 ?

En 2007, la Commission européenne entreprenait un processus de refonte de la DPEB dans le cadre de son ambitieux paquet législatif Energie et Climat. Au cours de ce processus, le Parlement européen a proposé une certification européenne commune pour la performance énergétique des bâtiments non résidentiels. Prévu pour être mis en place au plus tard en 2012, ce dispositif sera le même dans

tous les Etats Membres et existera, sur la base du volontariat, parallèlement aux certifications nationales. En effet, une telle approche commune, soutenue par les institutions européennes, permettrait de réduire la confusion qui règne actuellement. Quant à Display, la campagne offre à l'Union européenne, sous réserve de l'accord des Etats Membres, la possibilité d'étendre un dispositif qui a déjà fait ses preuves dans les bâtiments non résidentiels à l'échelle européenne.

Collectivités locales – une longueur d'avance

Les effets de la Directive commencent seulement à se faire sentir sur le terrain. Heureusement, des centaines de collectivités locales tournées vers l'avenir n'ont pas attendu

sa transposition en droit national et ont rejoint Display, dont l'objectif est précisément d'accélérer la mise en œuvre de ladite Directive et de donner aux municipalités européennes l'occasion de définir une approche stratégique, tout en prenant une longueur d'avance.

Pour les collectivités locales, la Campagne offre une occasion unique de contribuer au développement d'un outil pratique, conçu spécialement pour les gestionnaires municipaux :

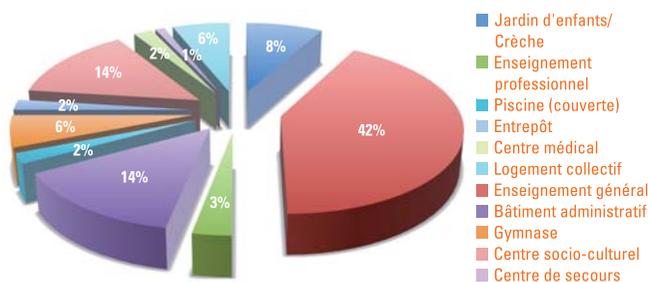
- le poster Display,
- un outil de calcul,
- des campagnes de communication locales visant à changer les comportements.

Contact

Ian TURNER | Energie-Cités
www.energie-cites.eu

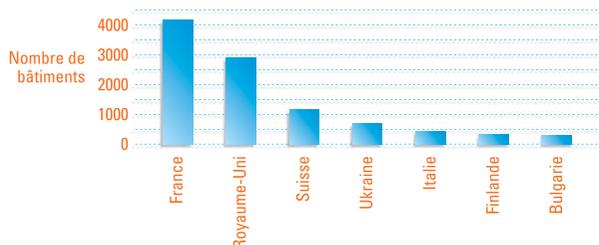
DISPLAY® EN CHIFFRES

DISTRIBUTION DE BÂTIMENTS - OCTOBRE 2009 (11 117 AU TOTAL)



Depuis le début de la Campagne en 2004, le nombre de bâtiments inscrits est passé de 1 500 bâtiments par an au départ à près de 2 500 inscriptions annuelles. La barre symbolique des 10 000 bâtiments a été franchie début 2009. Les établissements d'enseignement général continuent à représenter le gros des effectifs. La France, le Royaume-Uni et la Suisse sont les pays les plus actifs. A eux trois, ces pays comptent en effet 250 membres et 8 000 bâtiments.

TOP 7 DES PAYS DISPLAY®



La Directive sur la performance énergétique des bâtiments en bref

- Une méthodologie commune de calcul de la performance énergétique intégrée des bâtiments
- Les normes minimales relatives à la performance énergétique des bâtiments neufs et des bâtiments existants lorsqu'ils font l'objet de travaux de rénovation importants
- Les systèmes de certification pour les bâtiments neufs et existants et, dans les bâtiments publics, l'affichage de certificats et d'autres informations pertinentes. Les certifications doivent dater de moins de cinq ans
- Le contrôle régulier des chaudières et des systèmes centralisés de climatisation dans les bâtiments ainsi que l'évaluation des installations de chauffage lorsqu'elles comportent des chaudières de plus de 15 ans

Pour en savoir plus

http://europa.eu/legislation_summaries/energy/energy_efficiency/l27042_fr.htm

Une étiquette énergie pour les bâtiments, pour quoi faire ?

Les étiquettes énergie pour l'électroménager ont largement contribué à influencer les décisions d'achat des consommateurs ces dernières années et ont orienté le marché vers des produits à plus grande efficacité énergétique. Mais pourquoi une étiquette énergie est-elle d'autant plus importante pour les bâtiments publics ?

Prenons l'exemple d'un réfrigérateur. Ce type de produit est vendu partout en Europe et est donc soumis à une forte concurrence en raison de la pression du marché, pression qui va dans le sens d'une performance énergétique toujours plus grande. Mais les bâtiments publics, eux, sont rarement vendus ou loués, et ne sont donc pas soumis aux mêmes contraintes. C'est pourquoi l'article 7 de la

Directive stipule que les certificats des bâtiments doivent être « affichés de manière visible pour le public ». Le secteur des bâtiments publics a donc besoin de transparence, sous forme de certificats énergétiques bien visibles, afin que les usagers, correctement informés, puissent créer leur propre « force de marché » et pousser au changement.



On n'avait plus le temps d'attendre !

Impatiente, Energie-Cités a lancé Display®

En octobre 2001, l'Association européenne Energie-Cités suggérait que : « Sans attendre la Directive, les municipalités commencent à afficher dès à présent les performances énergétiques de leurs bâtiments qui accueillent du public ».



Peter Schilken (Energie-Cités), co-ordinateur de la Campagne depuis sa création, remercie les 20 premières vil-

les pilotes qui ont eu le courage et l'audace de se lancer dans le projet Display.

« Pressentant que la multiplication des dispositifs de certification nationaux risquait de créer une certaine confusion dans les Etats Membres, Energie-Cités a lancé une Campagne commune de classification des bâtiments. Au début, lorsque nous parlions de notre idée, la réaction de nombre de techniciens et universitaires, outre la surprise, était de dire : « Ne pensez-vous pas que le poster Display

est trop simple ? ». Or, nous avons toujours voulu que ce soit bien plus qu'un simple certificat. Nous le voulions en effet suffisamment attractif pour attirer l'attention de l'utilisateur moyen tout en en faisant, de par sa conception, un outil de communication entre les usagers et gestionnaires du bâtiment où il est affiché.

Finalement, l'idée de travailler en réseau sur ce projet, sans oublier les aspects humains et de communication, a rapidement pris auprès

« Nous avons toujours voulu que Display soit bien plus qu'un simple certificat. »

des membres d'Energie-Cités et autres collectivités locales. Les réactions ont été très favorables, et c'est ainsi qu'est née Display.

Son succès montre combien il est important que de telles approches

soient portées par la base. Il faut qu'elles associent action législative, technique et culturelle pour permettre aux municipalités européennes et à leurs citoyens de s'approprier les objectifs de la Directive. »



Fin 2009, environ 400 collectivités locales ou régionales et entreprises privées se sont engagées à utiliser Display® pour communiquer sur les performances de leurs bâtiments.

Trouvez les paires !

Contrairement aux obligations légales en matière d'appareils électroménagers, les Etats Membres ont été laissés libres de choisir la forme et l'utilisation qui serait faite des certificats nationaux applicables aux bâtiments. Le résultat est que les certificats nationaux sont tous différents et qu'il n'y a pas deux méthodes de calcul identiques.

Seriez-vous capable d'identifier le pays d'origine de tel ou tel certificat ? Reliez chaque certificat national ci-dessous au nom du pays dont il est issu. Et que la force soit avec vous !



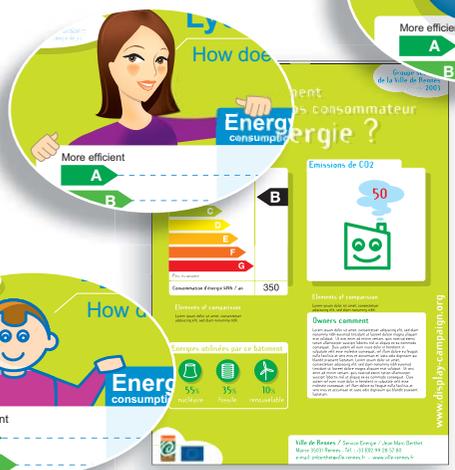
PAYS UE
Display
Angleterre et Pays de Galle
Ecosse
Finlande
France
Hongrie
Irlande
Lituanie
Pays-Bas
Portugal
République Tchèque
Slovenie

► Disponible en 25 langues
 ► Un seul clic permet d'éditer le poster grâce au logiciel Display



Une base de données comprenant plus de 100 «exemples à suivre», de mesures techniques et campagnes de communication locales est disponible pour vous aider à améliorer les performances de vos bâtiments.

Du concept au produit fini, la création du logo et du poster Display a été et continue d'être un processus participatif !



Le grand tohu-bohu des certificats nationaux

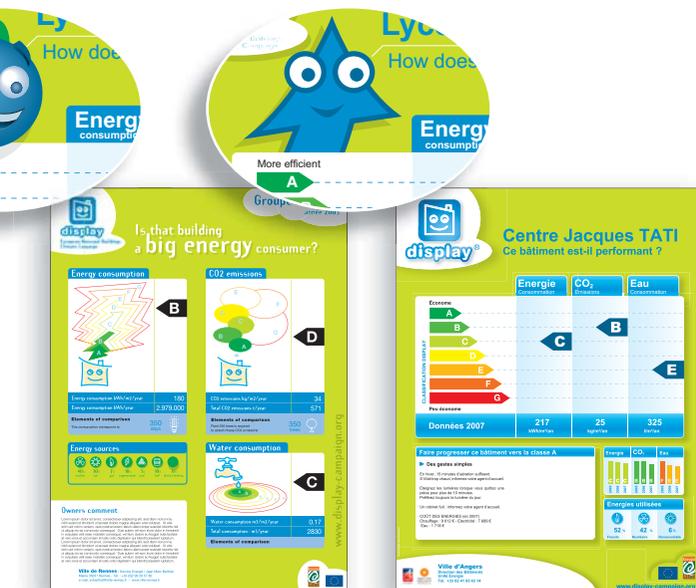
En 2009, les collectivités et agences locales de maîtrise de l'énergie de huit pays, toutes membres de la Campagne, ont comparé le poster Display aux obligations légales demandées dans le cadre du système de certification mis en place pour les bâtiments publics existants dans leur pays respectif. Pour beaucoup, l'exercice s'est révélé plus difficile que prévu et certains participants ont dû batailler ferme pour obtenir des informations aussi

simples que les coefficients de conversion de l'énergie primaire.

Le tableau ci-dessous vous donne un aperçu des principales différences entre systèmes nationaux.

Retrouver tous les rapports nationaux sur : www.display-campaign.org

METHODOLOGIE	CLASSIFICATION	INDICATEUR	DEPUIS
Calcul par consommation réelle	A-G	Energie primaire/ Carbone/ Eau	01.01.2004
Calcul par consommation réelle	A-G	Carbone	01.10.2008
Calcul par simulation	A-G	Carbone	04.01.2009
Calcul par consommation réelle	A-G	Energie finale	01.01.2009
Calcul par consommation réelle	A-G	Energie primaire/ Carbone	01.01.2008
Calcul par simulation	A+, A-I	Energie primaire	01.01.2009
Calcul par consommation réelle	A1,2,3 - B1,2,3 - C1,2,3 - D1,2 - E1,2 - F - G	Energie primaire/ Carbone	01.01.2009
Calcul par simulation	A-G	Energie primaire	01.01.2009
Calcul par simulation	A++-G	Energie primaire	01.01.2009
Indicateur d'efficacité énergétique	A-G, mais A+ et B-	Energie primaire	01.01.2009
Calcul par simulation	A-G	Energie finale	01.01.2009
Calcul par consommation réelle	Echelle horizontale en couleur de vert à rouge	Energie finale	01.01.2009



Conçu, testé et promu par des municipalités

Nul besoin d'être ingénieur diplômé pour comprendre et apprécier le poster Display. Cela tient au fait qu'il est né d'un processus de création issu du terrain. Pendant un an, une première ébauche du poster a en effet été testée, discutée et améliorée par 20 villes pilotes réparties dans toute l'Europe. Leur retour d'information, ainsi que les commentaires recueillis auprès des citoyens et usagers des bâtiments, ont permis d'affiner le concept et de s'assurer que les informations transmises au public étaient bien comprises. Même maintenant, le poster continue d'être peaufiné grâce aux conseils des villes participantes via des clubs d'utilisateurs Display européens.

Mieux informer le grand public sur la performance énergétique des bâtiments

En avril 2009, le Parlement européen a voté des amendements au texte législatif prévu dans le cadre du processus de refonte de la Directive européenne DPEB. Plusieurs mesures fiscales et financières ont été proposées pour inciter les Etats Membres à améliorer la performance énergétique des bâtiments. Le Parlement a également introduit l'idée d'une méthodologie commune. Entretien avec Silvia Adriana Ticau, rapporteur au Parlement européen.



Silvia Adriana Ticau est membre suppléant de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie (ITRE) du Parlement européen et elle a participé aux discussions concernant la révision de la Directive sur la Performance Énergétique des Bâtiments.

La députée européenne du Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates est au Parlement Européen depuis le 1^{er} janvier 2007, date de l'entrée de la Roumanie dans l'Union Européenne. Mme Ticau est également Vice Présidente de la Commission des Transports et du Tourisme (TRAN) et elle a fait partie de la Commission Temporaire sur le Changement Climatique du Parlement Européen (2007-2009).

Mme Ticau, quels sont vos arguments pour justifier l'introduction d'un système européen commun sur la base du volontariat ?

Le certificat de performance énergétique doit être simple et compréhensible par tous. Actuellement, la forme et le contenu des certificats de performance énergétique diffèrent d'un Etat Membre à l'autre, rendant difficile l'accès aux informations concernant la performance énergétique d'un bâtiment pour un ressortissant d'un autre Etat Membre. L'introduction d'un système de certification européen commun basé sur le volontariat pourrait fonctionner en parallèle avec les différents systèmes nationaux, mais cela signifie un effort supplémentaire. L'idée est qu'une fois que ces certificats auront fait la preuve de leurs avantages en termes de simplicité et de clarté, les Etats Membres pourront adapter, graduellement, leurs propres systèmes nationaux, constituant ainsi un premier pas vers une future harmonisation. Evidemment, l'introduction d'un système commun va aussi simplifier le travail des auditeurs énergétiques.

Ceux-ci pourront offrir leurs services de certification dans tous les Etats Membres et ainsi contribuer à mieux informer le grand public sur le sujet de la performance énergétique des bâtiments.

Pourquoi l'importance donnée aux autorités locales et aux bâtiments publics a-t-elle été renforcée dans le nouveau texte législatif ?

Les bâtiments publics doivent montrer l'exemple, que ce soit au travers des moyens employés pour produire ces certificats et des méthodes utilisées pour informer le public sur la performance énergétique des bâtiments, ou par la manière dont les recommandations émises par ces certificats sont réellement mises en œuvre dans les bâtiments concernés. Ainsi, les autorités locales pourront réduire le montant de leurs dépenses annuelles consacrées à l'énergie et devenir un modèle pour tous ceux qui désirent améliorer la performance énergétique de leurs bâtiments (résidentiels et non résidentiels).

Extrait de l'amendement 4 et 94 de la proposition de Directive du Parlement européen et du Conseil sur la performance énergétique des bâtiments (refonte)

	Texte proposé par la Commission	Amendement par le Parlement européen
Amendement 4	La performance énergétique des bâtiments devrait être calculée sur la base d'une méthode, pouvant être différenciée d'un pays et d'une région à l'autre, [...].	La performance énergétique des bâtiments devrait être calculée sur la base d'une méthode commune, [...].
Amendement 94	Rien proposé	D'ici 2011, [...], une certification volontaire de la performance énergétique des bâtiments non résidentiels commune à toute l'Union sera mise en place, selon la procédure de comité visée à l'article 21. D'ici 2012, les Etats Membres introduisent sur leur territoire le système de certification volontaire européen visé au paragraphe 1, qui fonctionnera parallèlement à leur système de certification national.

► Pour consulter la résolution législative : www.europarl.europa.eu



Le gouvernement français aime les clubs

Les clubs d'utilisateurs Display se réunissent régulièrement aux niveaux local, national et européen. C'est l'occasion pour tous, villes expérimentées et nouveaux adhérents, d'échanger sur les activités menées ou sur la façon de communiquer sur les certificats énergétiques nationaux, d'obtenir des réponses concrètes à des interrogations pratiques sur les bâtiments et d'influencer les décisions politiques dans ce domaine.

Grâce au club français des utilisateurs, créé en 2006, la France a été

le premier pays à utiliser Display pour établir son certificat national. Ce club, animé par Energie-Cités, réunit deux fois par an des représentants de municipalités françaises, de l'ADEME et du Ministère chargé de l'application de la Directive.

Le gouvernement français et les autorités locales ont ainsi pu apprendre mutuellement les uns des autres. Quant aux représentants nationaux français, ils ont pu utiliser les données Display existantes pour adapter leurs données

de référence. Le club d'utilisateurs milite désormais pour la mise à jour de ces données de référence pour les émissions de carbone et les consommations d'énergie.

☛ Pour savoir quand se tiendra la prochaine rencontre du club d'utilisateurs Display dans votre pays, consultez le site :

www.display-campaign.org

Club Display®

Des bâtiments plus performants en énergie grâce au travail en réseau

Energie-Cités a souvent été témoin des difficultés des responsables politiques, tant nationaux que locaux, pour établir un lien entre les décisions prises au niveau européen et leurs propres réalités. Ce constat est également visible dans la difficulté rencontrée par les Etats Membres pour mettre en oeuvre et transposer la Directive.

Plusieurs tentatives ont été menées pour résoudre ce problème. En janvier 2005, l'Action Concertée lancée conjointement par la Commission européenne et les Etats Membres visait à promouvoir le dialogue et partager les bonnes pratiques. Une plateforme composée d'autorités publiques nationales représentant 29 pays a travaillé à l'élaboration d'approches communes pour une meilleure mise en application de la législation européenne. A cette occasion, des représentants de la Campagne Display avaient été invités à présenter leur expérience. Mais les principaux résultats de ces travaux ont rarement été intégrés dans les processus nationaux.

Quant à la création de la *Plateforme Bâtiments de la Directive* en janvier 2006, celle-ci visait à faciliter l'échange de bonnes pratiques, d'outils et de technologies existant en Europe. Mais les possibilités de travail en réseau se sont trouvées limitées par manque d'exemples concrets et en raison de la pres-



“Une nouvelle chance pour le travail en réseau se présente maintenant avec l'initiative BUILD UP.”

sion exercée par la Commission pour pousser à la transposition. Dans un certain nombre d'Etats Membres, faute de temps et d'inspiration, le système national créé pour les bâtiments publics a tout bonnement été copié sur celui utilisé pour les bâtiments privés, sans qu'une analyse précise n'ait été faite des besoins spécifiques de ces bâtiments, ni de leur consommation courante.

Une nouvelle chance pour le travail en réseau se présente maintenant

avec le lancement en 2009 de l'initiative *BUILD UP* dont Energie-Cités est un partenaire. C'est un outil au service des professionnels de la construction, des autorités publiques et des occupants désireux de partager leur expérience sur les possibilités de réduire la consommation énergétique des bâtiments. Nous espérons que l'Action Concertée et l'initiative *BUILD UP* faciliteront une future harmonisation des systèmes de certification !

☛ Pour en savoir plus
www.buildup.eu

BUILD UP
energy solutions
for better buildings

Un tremplin pour atteindre les objectifs de la Convention des Maires

Désireuses d'aller au-delà de l'objectif européen fixant à 20 % la réduction des émissions de carbone, de nombreuses villes Display ont signé la Convention des Maires.

Cette initiative de la Commission européenne rassemble à ce jour près de 1 000 signataires. Display peut tout à fait figurer parmi les actions clé inscrites au Plan d'action pour l'énergie durable que ces villes doivent préparer : l'affichage public du poster dans de nombreux bâtiments, les améliorations techniques et les actions de sensibilisation destinées aux usagers constituent en effet autant de moyens pour mettre en œuvre l'engagement de la Convention des Maires.

Energie-Cités, de par sa double casquette de coordinateur Display et de structure de soutien officielle de la Convention des Maires, est à même d'aider les villes signataires à remplir leurs engagements.

[Pour en savoir plus
www.eumayors.eu](http://www.eumayors.eu)



Salerne se pique au jeu des économies



Giancarlo Savino, responsable énergie de la Ville de Salerne (Italie), sait que de nouvelles façons de communiquer sont nécessaires pour sensibiliser le public aux questions énergétiques. C'est pourquoi il a proposé en 2006, dans le cadre de la Campagne Display de la municipalité de Salerne, le projet intitulé «Gioca al Risparmio – Jouons à faire des économies».

«C'était la première fois que je jouais à un jeu rassemblant plus de 4 000 participants» se souvient Giancarlo dans un grand sourire.

Les 4 000 élèves et la population de Salerne sont devenus les principaux acteurs de ce «jeu» grandeur nature, dont le but était de réaliser la plus grande économie d'énergie et d'eau sur une année.

Le projet repose sur trois composantes principales :

- L'affichage du poster Display dans 49 écoles.
- Une campagne de communication visant à sensibiliser les élèves à la nécessité de ne pas gaspiller l'énergie et l'eau.
- L'attribution de prix destinés à inciter à un changement de comportements et à une réduction des consommations d'énergie et d'eau, y compris sous forme de budgets supplémentaires proportionnels aux économies réalisées.

Les outils de communication Display ont constitué une bonne base pour les actions de sensibilisation et ont grandement contribué à atteindre les objectifs du projet.

Pour en savoir plus sur les actions de Salerne en matière d'efficacité énergétique :

Contact

Giancarlo Savino | Salerno
www.comune.salerno.it

Durham veut en finir avec la classe G

Le Comté de Durham, en Grande Bretagne, avait déjà trois ans d'avance lorsque le système de certification nationale est devenu obligatoire. Sa stratégie consiste à concentrer les efforts sur les bâtiments classés G.

A Durham, bon nombre des bâtiments datant du 19^e siècle sont faits de brique et de pierre et ne sont pas très performants d'un point de vue énergétique. Le conseil municipal s'est inquiété de l'impact négatif que pourrait avoir, sur le public, un mauvais classement de ces bâtiments une fois la certification énergétique rendue obligatoire. Il a donc été décidé de rejoindre la Campagne Display. L'objectif était d'instaurer une classification énergétique afin de pouvoir montrer les progrès réalisés avant que la certification ne devienne une obligation légale. La municipalité a ainsi décidé de faire porter ses efforts sur les bâtiments les moins bien classés en mettant

sur pied une équipe «G» chargée de travailler à la fois les mesures techniques et les mesures d'incitation visant à modifier les comportements des usagers des bâtiments concernés. L'objectif étant également d'associer technologies énergétiques durables et aspects éducatifs, Display a été largement utilisé dans les écoles du Comté.

Désormais, tous les bâtiments publics (plus de 600) que compte le Comté de Durham affichent soit un poster Display (pour les bâtiments de moins de 1 000 m²) ou un DEC (certification énergétique nationale désormais obligatoire en Angleterre et au Pays de Galles). Cela a permis d'améliorer les per-

formances des bâtiments en matière de consommation d'énergie et d'eau, la part des bâtiments classés «G» chutant de 34% en 2004 à 11% en 2007.

Le Comté de Durham a été sélectionné pour faire partie des «Exemples à suivre Display».

Contact

Jeff Kirton | Durham County
www.durham.gov.uk



Helsinki : un pionnier en matière de certification énergétique

En Finlande, le pays aux milles lacs, forêts et saunas, la certification énergétique des bâtiments publics reste une démarche volontaire. Helsinki a été la première ville finlandaise à éditer des posters Display®. Elle faisait en effet partie du groupe de villes pilotes et comptait, en 2009, 970 posters affichés dans 294 bâtiments.



Ulla Soitinaho, responsable énergie de la Ville d'Helsinki et initiatrice de Display en Finlande, revient sur les débuts de la campagne :

Mme Soitinaho, vous êtes la principale instigatrice de Display à Helsinki. Pourquoi avoir choisi cette Campagne ?

Nous avions conscience des exigences de la Directive et voulions nous préparer à cet avenir proche

le plus rapidement possible. Nous avons près de 1 000 bâtiments, et nous voulions savoir combien coûterait, en temps et en argent, la certification de nos bâtiments publics. Nous connaissons déjà Energie-Cités et avons confiance dans son expérience et savoir-faire.

Quelles ont été les premières réactions suite à cette initiative ?

En 2006, grâce à Display, nous avons été les premiers en Finlande à afficher un certificat énergétique. Ce certificat répondant aux obligations de la Directive, il a été très facile de convaincre M. Pekka Sauri, adjoint au maire, d'inaugurer le poster lors d'un événement très médiatique. M. Sauri est d'ailleurs

très heureux de voir qu'Helsinki continue à utiliser Display.

« Nous avons ainsi lancé un réseau Display au sein de la Ville d'Helsinki. »

Quelles sont les activités d'affichage et de communication de la Ville d'Helsinki ?

Nous sommes actuellement en train de calculer de nouvelles étiquettes et avons l'intention d'en éditer au moins 100 par an. Notre objectif est en effet de mettre à jour le poster donnant la classe des bâtiments au moins tous les deux ans. Nous utilisons également Display comme outil de communication lors de la semaine annuelle consacrée aux économies d'énergie et développons nos actions de communication. Nous avons ainsi



Fin 2009, presque 25 000 posters ont été édités à partir du logiciel Display.

lancé un réseau Display au sein de la Ville d'Helsinki, ainsi qu'un réseau de coopération national en Finlande.

La Campagne vous a-t-elle permise de réaliser de réelles économies d'énergie ?

Il est difficile d'évaluer les économies directes car d'autres actions ou l'introduction de nouvelles technologies peuvent avoir une incidence. Mais, en nous basant sur les données de notre système de suivi énergétique, nous estimons avoir réalisé une économie d'au moins 1 à 2%, soit environ 100 000 euros par an pour les premiers 120 bâtiments qui affichent le poster Display.

Helsinki fait partie des « Exemples à suivre Display ».

Contact

Ulla Soitinaho | Helsinki
www.hel.fi

Display® et le système de certification écossais : les deux font la paire

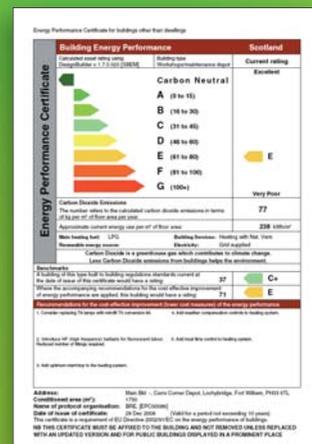
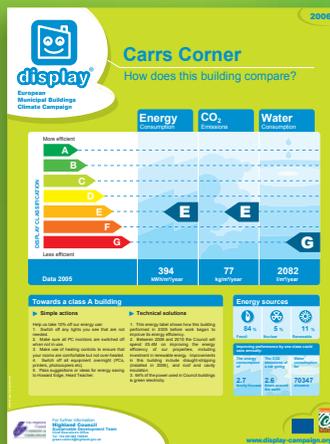
L'expérience du Highland Council

Pour le Highland Council, une collectivité territoriale située dans les Highlands d'Écosse, la pratique d'une certification volontaire européenne est déjà monnaie courante. Dans cette collectivité qui a rejoint Display en 2005, donc bien avant l'existence d'une loi écossaise sur la certification des bâtiments, l'affichage des consommations des bâtiments publics a commencé avec les posters Display. Depuis 2008, les certificats nationaux EPC (*Energy Performance Certificates*) sont devenus une obligation légale. Le Highland Council affiche donc désormais un EPC, aux côtés du poster Display, dans ses bâtiments de plus de 1 000 m². A ce jour, 256 posters Display ont été accrochés dans des endroits stratégiques, bien en vue du public et des usagers de ces bâtiments.

Le Highland Council a par ailleurs gagné en 2009 le 1^{er} Prix « Towards Class A » pour sa campagne locale de sensibilisation des acteurs locaux et la création de divers supports de communication.

Contact

Ailsa Campbell | Highland Council
www.highland.gov.uk



Un succès qui dépasse les frontières de l'UE

Les Pays Candidats ou pays voisins de l'UE n'ont pas l'obligation «imminente» de transposer la Directive. N'étant pas soumises à cette contrainte, les collectivités locales de ces pays sont parfois plus motivées à mettre en œuvre des

campagnes de communication à forte visibilité.

Grâce à l'engagement fort des participants Display suisses, ukrainiens et croates, des contacts étroits ont été établis avec leur gouvernement national

respectif. Reste à espérer que ces collectivités locales seront consultées lorsque sera débattue la question de l'application d'un système de certification national pour les bâtiments existants.

Un référentiel pour les certificats suisses

En Suisse, les certificats énergétiques ne sont pas obligatoires pour les bâtiments publics et le certificat le plus visible reste le poster Display. Depuis 2005, la Campagne européenne fait en effet l'objet d'une promotion réussie de la part du programme SuisseEnergie pour les communes.

«Plus de 40 municipalités suisses sont aujourd'hui membres de Display®.»

La généralisation du poster Display en Suisse romande est largement due au projet d'échange franco-suisse REVE Jura – Léman (INTERREG IIIA). Entre 2005 et 2008, les 8 collectivités locales pilotes de ce projet ont en effet été les premières à créer des clubs d'utilisateurs nationaux et à participer activement au développement d'outils de communication.

Plus de 40 municipalités suisses sont aujourd'hui membres de Display. Ensembles, elles ont entré les données de près de 1 200 bâtiments dans l'outil de calcul et édité plus de 2 600 posters. Les participants suisses sont également particulièrement actifs lors des rencontres des clubs d'utilisateurs ainsi que lors des concours «Towards Class A»: les récompenses attribuées aux Villes de Lausanne et Montreux sont la preuve du succès des collectivités locales suisses et de la créativité de leurs campagnes de communication.

Contact

Gaëtan Chérix | SuisseEnergie
www.citedelenergie.ch



Les clubs nationaux d'utilisateurs Display sont présents dans plus de 5 pays européens. Créés il y a plus de trois ans en France et en Suisse, ils ne cessent d'y gagner en popularité.

Zurich : Display, un élément clé de la société à 2 000 watts



Zurich, la plus grande ville suisse, a obtenu la certification eea® (European Energy Award) Gold label et poursuit sa vision d'une «société à 2 000 watts».

Pour atteindre ses objectifs politiques à long terme en matière d'énergie durable, cette ville pionnière alémanique a choisi Display comme un élément de sa politique énergétique. Pour parvenir à une consommation moyenne de 2 000 watts par habitant, Zurich a décidé d'afficher publiquement la performance énergétique de ses bâtiments et forme le personnel technique à y apporter des améliorations. 91 posters Display seront ainsi affichés dans les bâtiments publics les plus énergivores d'ici à début 2010. Depuis le début de cette initiative d'optimisation énergétique lancée par la Ville en 2007, 8 600 tonnes de CO₂ et 7,7 M CHF (soit environ 5,1 M €) ont pu être économisés.

Signataire de la Convention des Maires, Zurich sait qu'il faudra du temps pour transformer sa vision particulièrement ambitieuse en réalité, mais elle sait également que des initiatives comme Display peuvent l'aider dans cette tâche.

«Depuis le début de cette initiative d'optimisation énergétique, 8 600 tonnes de CO₂ et 5,1 M € ont pu être économisés.»

Contact

Werner Mandler | Zurich
www.stadt-zurich.ch

Les municipalités ukrainiennes : un potentiel important en matière d'efficacité énergétique

L'Ukraine, point névralgique de l'approvisionnement énergétique en Europe, reste l'un des pays les moins performants en matière d'efficacité énergétique au monde. Or, le chauffage des bâtiments représente environ 25% des consommations de combustible en Ukraine. Mais les collectivités locales ont commencé à exploiter le formidable potentiel que représente l'amélioration de l'efficacité énergétique dans ce secteur.

Actuellement, Display est la seule certification énergétique utilisée en Ukraine. Grâce à la promotion faite par l'Association of Energy Efficient Cities of Ukraine, la Campagne bénéficie d'une bonne notoriété dans le pays. Des ateliers Display ont ainsi attiré plus de 20 villes, ainsi que des représentants du Ministère national de l'habitat et de l'économie municipale. Et depuis la création d'un programme informatique destiné à collecter les données sur les bâtiments ukrainiens, l'édition des posters est devenue un jeu d'enfant ! En tout, plus de 10 villes, représentant 700 bâtiments, sont membres de la Campagne.

La première ville à avoir rejoint Display en 2006 est Ivano-Frankivsk : grâce à cela, le Principal d'un des lycées de la ville a pu intégrer l'efficacité énergétique dans le programme d'enseignement aux chapitres «Principes de la Vie» et «Sciences Physiques».

Actuellement, le membre Display le plus actif en Ukraine est la Ville de Lviv. Elle a en effet gagné le 3^e prix du concours «Towards Class A» en 2009 et se positionne au deuxième rang pour le nombre de posters

calculés en Europe. La stratégie de communication locale de Lviv se caractérise par une grande créativité, une attitude positive et surtout, un budget très réduit (1 300 €). Il est important de garder à l'esprit que le coût d'une campagne de communication, et notamment en cette période de crise financière, ne doit pas être un obstacle. Les actions menées ont en effet permis

«Une comparaison de la consommation entre 2006 et 2008 de 347 bâtiments affichant le poster Display a montré une baisse de 12% !»

de réelles économies pour les bâtiments de la Ville : une comparaison de la consommation entre 2006 et 2008 de 347 bâtiments affichant le poster Display a montré une baisse de 12%.

Contact
Anatoliy Kopets | Association of Energy Efficient Cities of Ukraine
www.enefcities.org.ua



5 minutes, et vous saurez tout sur la Campagne Display !
Sous-titrage disponible en allemand, anglais, bulgare, espagnol, finlandais, français, hongrois, italien, lituanien, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovène, tchèque et ukrainien.



Visionnez la toute nouvelle vidéo sur www.youtube.com/watch?v=y8Hgg5aUrCw

Croatie : toujours mieux, toujours plus grand à Ivanic-Grad

En devenant la première ville croate à rejoindre Display, Ivanic-Grad fait la preuve qu'une petite ville, qui ne dispose même pas d'un service dédié à la gestion de l'énergie, peut montrer l'exemple et s'engager en faveur du développement durable.

L'approche innovante choisie par Ivanic-Grad montre bien le caractère proactif de sa politique énergétique. Tout comme le Comté de Durham en Grande Bretagne, elle n'a pas eu peur d'attirer l'attention sur la faible performance de ses bâtiments municipaux.

Au contraire, Vlatka Berlan Vlahek, responsable du service urbanisme de la ville, et son équipe ont voulu montrer très clairement que ces bâtiments «avaient besoin d'aide». En 2008, la municipalité d'Ivanic-Grad a édité un poster géant afin d'en recouvrir la façade d'un bâtiment municipal en cours de rénovation. Classé G G G en 2008, ce bâtiment a pu atteindre les classes D E E en 2009 suite aux travaux de rénovation entrepris, soit une économie de 800 € par mois. Ces travaux, d'un coût de 30 000 €, ont été cofinancés par le Fonds pour l'effi-



cacité énergétique et la protection de l'environnement (12 000 €).

La mise en place de posters va également de paire avec des actions fortes de communication destinées aux usagers des bâtiments et au public en général. Ainsi, des recommandations de «bonne gestion» ont permis de sensibiliser les usagers aux questions d'efficacité énergétique. En 2009 par exemple, des brochures sur l'efficacité énergétique et un lot d'autocollants et cartes postales Display ont été envoyés aux habitants d'Ivanic-Grad en même temps que les feuilles d'impôts locaux.

Contact
Vlatka Berlan Vlahek | Ivanic-Grad
www.ivanic-grad.hr

Les entreprises privées invitées à rejoindre la Campagne Display®

Vous pouvez afficher la performance de vos bâtiments si vous êtes :

- Une collectivité locale
- Une entreprise privée
- Une école privée

Rejoignez-nous pour :

- Mettre vos citoyens, collaborateurs ou décideurs de votre côté
- Réaliser des économies d'énergie et financières dans vos bâtiments
- Entreprendre une action visible pour lutter contre le changement climatique

Display vous permet de :

- Bénéficier d'outils et de supports de communication
- Profiter de l'expérience d'autres participants Display
- Prendre part à un mouvement européen
- Utiliser un label européen unique, facile à éditer et à comprendre

► Pour rejoindre la Campagne, il vous suffit de signer la Charte d'Adhésion disponible sur le site : www.display-campaign.org



Devenez un partenaire de Display® !

Les entreprises privées, associations publiques et ONG sont invitées à devenir des partenaires associés de la Campagne.

Les associations et organisations partenaires travaillent au niveau national à promouvoir la Campagne auprès de leurs membres et les aident à la mettre en pratique.

Les partenaires privés, quant à eux, offrent un soutien financier et un savoir-faire, facilitant ainsi l'amélioration de la performance des bâtiments publics européens en matière de consommation d'énergie et d'eau.

► Vous pouvez télécharger l'accord de partenariat sur le site www.display-campaign.org



Trois concours "Towards Class A" ont été organisés depuis 2006 afin de récompenser les meilleures campagnes de communication parmi les réalisations de 30 collectivités locales représentant 12 pays européens.



Tester



Utiliser

Vous pouvez, vous aussi, tester le logiciel Display sur www.display-campaign.org avant d'adhérer officiellement à la Campagne Display.



Un prix pour récompenser vos efforts ! – Participez au concours «Towards Class A» !

Ce prix européen récompense les campagnes de communication les plus créatives menées dans les bâtiments.

Pour votre municipalité ou entreprise, le certificat énergétique n'est qu'une première étape vers une campagne de sensibilisation plus vaste ? Si tel est le cas, l'équipe Display attend avec impatience votre dossier de candidature au prochain concours «Towards Class A» !

Ce qui compte c'est votre engagement et originalité.

Ne ratez pas cette occasion de gagner un prix européen !

► Pour en savoir plus www.display-campaign.org

Directeur de la publication : Gérard MAGNIN
Rédactrice en chef : Miriam EISERMANN
Contributions : Franziska HOFFMANN, Kinga KOVACS, Peter SCHILKEN, Ian TURNER et Jean-Pierre VALLAR.
Conception graphique : www.TUTTIQUANTI.net
Impression : Imprimerie SIMON (Imprim'Vert) Imprimé sur papier recyclé
N° ISSN : 1256-6098 | Tirage : 3 500 exemplaires | Dépôt légal : hiver 2009/2010

Intelligent Energy Europe

Le contenu de cette publication n'engage que la responsabilité de son auteur et ne représente pas nécessairement l'opinion de la Communauté européenne. La Commission européenne n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent.



Energie-Cités | Secretariat
2, chemin de Palente
F-25000 Besançon
Tel. : +33 3 81 65 36 80
Fax : +33 3 81 50 73 51
E-mail : info@energie-cites.eu

Energie-Cités | Bureau Bruxelles
1, Square de Meeûs
B-1000 Bruxelles
Tel. : +32 2 504 78 60
Fax : +32 2 504 78 61
E-mail : info@energie-cites.eu

www.energie-cites.eu